



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
03-19-02300424-V-DL-2026-063-DE
Date de réception en préfecture : 30/04/2026

Date de convocation : 22 avril 2026

Délibération n° VI-DEL-2026-063

Date d'affichage : 22 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 31

Votants : 35

Objet : Taux de fiscalité locale – Exercice 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 19 heures 30, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de M. Gilles BAYART, Maire d'Etampes.

ETAIENT PRESENTS :

M.	Gilles	BAYART	Maire
M.	Guy	ALDEGUER	1 ^{er} Adjoint au Maire
Mme	Virginie	TARTARIN	2 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Bésart	BLAKAJ	3 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Géraldine	PATARD	4 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Régis	DARRIBERE	5 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Morgane	BLOT	6 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Victor	HENNEBELLE	7 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Fatimata	BÂ	8 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Rémy	THOUVENOT	9 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Séverine	PETITPIERRE	10 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Jean-Jacques	GODARD	Conseiller municipal
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
M.	Mohamed	SAROUNI	Conseiller municipal
Mme	Paola	LENDORMY	Conseillère municipale
Mme	Marie-Aline	MULARD	Conseillère municipale
Mme	Patricia	BEAUPERE	Conseillère municipale
Mme	Ghania	IDRI	Conseillère municipale
M.	El Hadji Assane	SARR	Conseiller municipal
Mme	Isabelle	MYTYCH	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
Mme	Laura	HOURMAN	Conseillère municipale
M.	Clément	LORY	Conseiller municipal
M.	Thomas	GAURET	Conseiller municipal
M.	Bastien	SORET	Conseiller municipal
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Annie-Claude	MOZZANI	Conseillère municipale
Mme	Catherine	RONSIN	Conseillère municipale
M.	Messaoud	HAMMOU	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Giovanni	CHAAFA	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : Mme Mathilde DESAUTY représentée par Mme Paola LENDORMY, Mme Sylvie VAN DER LINDEN représentée par Mme Patricia BEAUPERE, M. Kévin LE FOLL représenté par Mme Annie-Claude MOZZANI, Mme Aïcha AHRAOUI GAVINET représentée par M. Messaoud HAMMOU

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Thomas GAURET

Le Conseil municipal,

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code général des Impôts,

Vu l'avis de la commission générale en date du 20 avril 2026,

Après en avoir délibéré par 27 voix pour et 8 voix contre (MM. HILLAIRE, CHAAFA, HAMMOU, LE FOLL, AHRAOUI GAVINET, BINET-DEZERT, MOZZANI, RONSIN),

- **Décide, pour l'année 2026, le maintien des taux de taxes directes locales, comme suit :**
 - o **Taxe sur le foncier bâti** **45,79 %,**
 - o **Taxe sur le foncier non bâti** **50,00 %,**
 - o **Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres** **22,62 %.**

Gilles BAYART
Maire d'Etampes



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :3-0- AVR. 2026..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.